



## GRANGE NAVAZZA – CENTRE DE SEMINAIRE ET DE CONFERENCE

### REGLEMENT DE LOCATION

Descriptif du lieu et installations

Conditions de location

Procédure de location et réservation

Tarifs de location



### **Administration**

Service des travaux et constructions de la Ville de Lancy

Madame Patricia Metry

41, route du Grand-Lancy

1212 GRAND-LANCY

tél. 022 706 15 71

## DESCRIPTIF DU LIEU ET INSTALLATIONS

La Grange Navazza est située sur la ceinture urbaine, à 10 minutes du centre de Genève et dans l'environnement calme et verdoyant du parc Navazza-Oltramare au centre de la commune de Lancy. Récemment transformée, elle est le lieu idéal pour l'organisation de vos séminaires, cours de formation, conférences ou tout autre événement nécessitant des équipements audio-visuels modernes et performants. Elle est accessible aux personnes handicapées.

La Grange Navazza est composée de deux espaces distincts :

- o La salle de réception au rez-de-chaussée (140m<sup>2</sup>)
- o La salle de conférence au 1<sup>er</sup> étage (140m<sup>2</sup>)

La salle de réception (100 personnes) est destinée à la restauration. Desservie par une cuisine entièrement équipée, elle s'ouvre sur une terrasse prévue pour 50 personnes assises.

### Mobilier à disposition

- o 14 tables rondes diamètre 160 cm, nappages et serviettes
- o 120 chaises
- o Couverts et vaisselles pour 100 personnes
- o Chaises, tables et parasols pour la terrasse.

La salle de conférence, située au 1<sup>er</sup> étage, peut accueillir jusqu'à 100 personnes. Divers aménagements sont envisageables sur demande. Un coin café-lunch attenant à la salle est à disposition pour les pauses.

### Mobilier à disposition

- o 20 tables rectangulaires (180/80 cm)
- o 120 chaises
- o 6 tables de bar et vaisselle pour le coin café

### Matériel audio-visuel à disposition

- o Ecran 3 x 3 m. avec commande électrique
- o Projecteur vidéo/data
- o Lecteur DVD / CD
- o Lecteur VHS
- o Rétroprojecteur
- o Flipchart
- o Amplificateur
- o Colonne Hi-Fi
- o Set microphone main + cravate
- o Set audio-conférence
- o Connexion téléseu
- o Connexion informatique
- o Liaison Internet, liaison sans fil

## CONDITIONS DE LOCATION

### Jours et horaires de location

lundi – vendredi de 8h00 à 18h00

Sur demande, il est possible d'utiliser la salle de réception en soirée, du lundi au jeudi inclus. Par ailleurs, en cas d'utilisation de la salle de réception le vendredi à midi, il est impératif qu'elle soit libérée à 15h00 au plus tard.

### Visite des lieux, sur rendez-vous auprès de :

Madame Patricia METRY  
Tél. 022 706 15 71  
Fax 022 706 15 99  
e-mail [p.metry@lancy.ch](mailto:p.metry@lancy.ch)

### Boissons et restauration

Les traiteurs suivants travaillent avec la Ville de Lancy et sont prêts à vous offrir des conditions avantageuses

#### Le Marignac

Monsieur Joël THEILLARD  
Tél. 022 884 92 00  
Fax 022 884 92 01

#### La Migros

Monsieur Laurent CHAMAILLARD  
Tél 022 307 53 17  
Fax 022 307 51 70

#### Regeservice

Monsieur Christophe GUILLON  
Tél. 022 794 38 83  
Fax 022 794 35 20

#### Pro

Monsieur Arnaud WEPFER  
Tél 022 879 55 00  
Fax 022 879 55 10

## Assurances

Tout locataire doit être couvert par une assurance en responsabilité civile incluant les risques d'accidents liés au déroulement de l'événement qu'il organise.

La Ville de Lancy ne peut être tenue pour responsable en cas de vol ou de dégâts survenu à la Grange Navazza pendant la durée de la location.

## PROCEDURE DE LOCATION ET FACTURATION

Après la visite des lieux et l'acceptation du présent règlement et des tarifs de location, veuillez prendre contact avec Mme Patricia Métry, tél. 022 706 15 71 afin de choisir une ou plusieurs dates de locations.

### Confirmation de la réservation

Retourner le contrat de location complété et signé. Un acompte correspondant au 50% du montant total de la location sera facturé. Une fois le contrat signé et l'acompte versé, la location est ferme et définitive.

### Annulation

Toute annulation doit être annoncée à l'administration communale par écrit.  
Jusqu'à 30 jours avant la date de location, l'acompte n'est pas remboursé  
Jusqu'à 15 jours avant la date de location, le 75% de la location est dû  
Passé ce délai le montant intégral est facturé.

### Facture finale

Une facture finale comprenant le solde de la location et les éventuels frais supplémentaires est envoyée après la manifestation.

## TARIFS DE LOCATION

### Liste des prix

Salles	1 journée (dès 5 heures d'activité) CHF	½ journée ( 1 à 4 heures d'activité) CHF
<b>Salle de conférence*</b>		
Entreprises et institutions domiciliées à Lancy	1'100.00	710.00
Hors Lancy	1'300.00	840.00
<b>Salle de réception**</b>		
Entreprises et institutions domiciliées à Lancy	400.00	
Hors Lancy	600.00	
<b>Salle de conférence* + salle de réception**</b>		
Entreprises et institutions domiciliées à Lancy	1'420.00	920.00
Hors Lancy	1'780.00	1'160.00

\* Inclus dans le prix de location : écran, projecteur vidéo/data, lecteur DVD/CD, lecteur VHS, rétroprojecteur, flipchart, amplificateur, colonne Hi-Fi, set microphone main + cravate, set audio-conférence, connexion téléseuil, connexion informatique, liaison Internet.

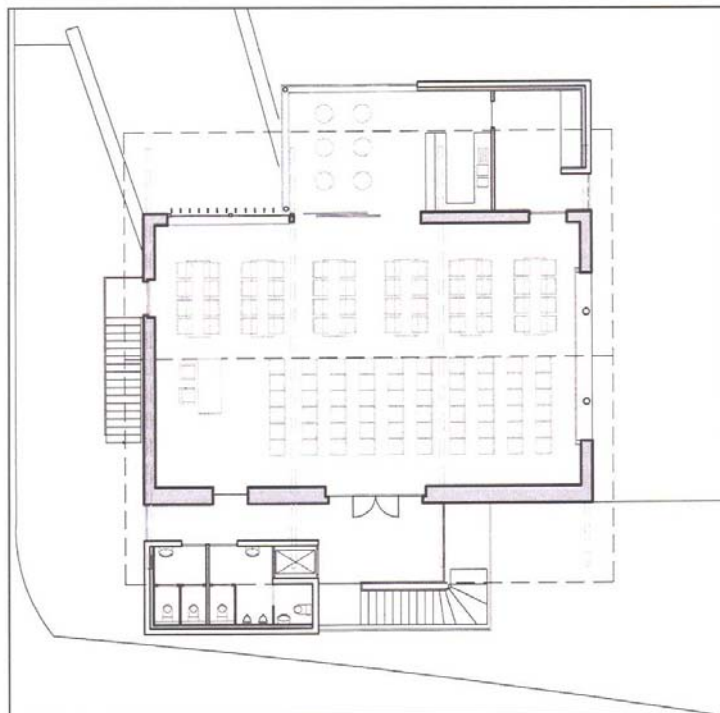
\*\* Frais supplémentaires : vaisselle (par 100 pièces) Fr. 7.-, nappe Fr. 8.-, serviette Fr. 3.-

Ces tarifs comprennent la location de la salle, l'utilisation du mobilier et du matériel, le nettoyage de la salle, l'électricité et le chauffage ainsi qu'une assistance technique au début de la manifestation d'environ 30 minutes. Tout temps additionnel sera facturé au coût de Frs. 60.- /heure.

TVA incluse



Salle de conférence – 1<sup>er</sup> étage – Surface 140 m2 - Capacité maximale 100 pers.





Salle de réception – Rez de chaussée – Surface 140 m2 - Capacité maximale 100 pers.

